



## CRISE LIBYENNE

# Visite officielle à Brazzaville de Mohamed EL-Menfi



Pour sa première visite officielle à Brazzaville, le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed El-Menfi qui doit regagner son pays ce mardi 27 juillet, a eu droit à un accueil chaleureux de la part du chef de l'Etat congolais. Denis Sassou N'Guesso l'a en effet reçu, lundi, en fin d'après-midi, au pied de l'avion en compagnie du Premier ministre et des membres du gouvernement. Les deux dirigeants ont ensuite embarqué dans la même voiture pour le lieu de résidence de l'hôte de marque avant un premier tête-à-tête dans la soirée à la Résidence présidentielle du Plateau. Au menu de celui-ci, la crise libyenne qui dure depuis dix ans et dont le président congolais assure la médiation dans le cadre du comité de haut niveau de l'Union africaine qu'il dirige.

Un mois après la tenue de la deuxième conférence de Berlin en Allemagne sur la crise libyenne au cours de laquelle les participants ont appelé au départ des forces étrangères de Libye et réitéré leur vœu de voir les élections générales être organisées le 24 décembre, la visite à Brazzaville de Mohamed El-Menfi confirme l'intérêt des parties libyennes dans le rôle que peuvent jouer l'Afrique et le Congo dans la perspective de la fin de ce conflit.

## EXAMEN D'ÉTAT

# Près de 110 000 candidats au BEPC 2021



Les candidats au BEPC

Les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) démarrent ce mardi 27 juillet sur l'ensemble du territoire national avec en lice 109.771 candidats répartis en 422

centres dont la Chine, Luan-da et le Cabinda. Brazzaville compte le plus grand nombre de candidats, soit 42 129 contre 33 758 pour Pointe-Noire. Pour la première journée, les candidats planchent sur les épreuves de mathématiques et d'histoire-géographie avant de poursuivre, du 28 au 29 juillet par les sciences de vie et de la terre, l'anglais, les sciences physiques, la dictée-question et l'expression écrite.

Page 5

## LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

# Le CAP annonce sa participation

A la faveur d'une conférence-débat organisée à Brazzaville le 25 juillet, le président du Congrès africain pour le progrès (CAP), Jean Itadi, a annoncé la participation de son parti aux élections législatives et locales de 2022. Bien que le thème de cette rencontre portait

sur : « La démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance », le conférencier a mis à profit ces retrouvailles pour montrer aux militants comment superviser un scrutin ainsi que les procédés de calcul des résultats au sein d'un bureau de vote.

Page 2

## SOPÉCO

# Les agents réclament le paiement de plusieurs mois de salaire



Le comité de gestion de la Société des postes et de l'épargne (Sopéco) a évalué à près de 39 millions FCFA la somme nécessaire pour le paiement des salaires des agents. Les fonds à mobiliser devraient provenir des recettes postales qui elles-mêmes paraissent actuellement dérisoires. Les agents de la Sopéco connaissent une situation financière difficile marquée par plusieurs mois de salaires impayés.

Page 3

## TÉLÉPHONIE MOBILE

# Deux opérateurs mis en demeure

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques a mis en demeure le 26 juillet, les deux principaux opérateurs de téléphonie mobile. Il leur est demandé de se conformer à la réglementation en vigueur en matière d'identification des abonnés et de corriger leur base de données afin de s'assurer de la fiabilité des identités des abonnés. Des sanctions lourdes pourraient être prononcées en cas de non observation de ces prescriptions.

Page 5

Éditorial

Gare !

Page 2

## ÉDITORIAL

## Gare !

Que les Grands de la planète se défient ouvertement n'a rien de bien nouveau si l'on réfléchit bien. Il en va ainsi depuis la nuit des temps alors même que les déplacements étaient lents et très risqués, mais plus encore aujourd'hui où l'abolition du temps et de l'espace que ne cessent d'accélérer les nouvelles technologies confère aux puissants de ce monde la possibilité d'intervenir sans délai loin, très loin de leur territoire.

Quitte à enfoncer, comme on dit, une porte ouverte, évoquer cette réalité conduit à la conclusion suivante : si, d'une manière ou d'une autre, les puissants de ce monde – c'est-à-dire la Chine, l'Europe, les États-Unis, l'Inde et la Russie – ne changent pas rapidement le comportement négationniste que traduisent leurs affrontements plus ou moins larvés, ils susciteront une levée de boucliers dans le reste du monde qui leur coûtera cher, très cher. Ceci pour deux raisons que l'on peut ainsi résumer :

1) Ce sont les nations riches, sur-industrialisées et surarmées, de l'hémisphère nord qui sont à l'origine du dérèglement climatique dont nous subissons déjà, nous peuples du grand Sud, les effets dramatiques.

2) L'égoïsme dont font preuve ces mêmes nations dans la lutte contre le coronavirus et ses variants en vaccinant leurs populations à tour de bras sans se préoccuper des peuples émergents est à tous égards insupportable.

Nous ne sommes pas les seuls à le dire et à l'écrire : si les cinq grands continuent d'agir comme ils le font en ne s'occupant que de leurs intérêts et en se défiant à fleurets plus ou moins démouçetés, ils verront un jour prochain les deux-tiers de l'humanité se dresser contre eux. Non pas avec des armes, mais en usant intelligemment des atouts qu'ils détiennent, c'est-à-dire leur poids humain, l'ampleur de leurs ressources naturelles, la jeunesse et le dynamisme de leurs populations.

Qu'un tel message ne soit pas entendu au sommet des États concernés est évident. Mais il est très probable, pour ne pas dire certain, qu'il le sera un jour ou l'autre par leurs peuples. Et que leurs dirigeants ne pourront plus l'ignorer.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Le CAP édifie ses militants sur la démocratie et la bonne gouvernance

Le président du congrès africain pour le progrès (CAP), Jean Itadi, a animé, le 25 juillet à Brazzaville, une conférence-débat à la faveur de laquelle il a édifié les militants et sympathisants de son parti sur l'Etat de droit et les modes d'accession au pouvoir en démocratie.



Jean Itadi (au centre) lors de la conférence-débat

La conférence-débat a été placée sur le thème : « La démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance ». Parlant de la démocratie, Jean Itadi a fait savoir aux militants du CAP que le concept fut né en Grèce antique et signifie « Pouvoir du peuple ». C'est un système politique ou une forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple. L'ancien président américain, Abraham Lincoln, leur a –t-il dit, défini la démocratie comme étant « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

Le président du CAP a indiqué aux membres de son parti qu'il existe plusieurs types de démocratie mais deux sont les plus pratiquées au monde. Il s'agit de la démocratie participative qui est une forme de pouvoir dont les citoyens participent à la prise de décision politique, et de la démocratie représentative à laquelle le peuple élit ses

représentants pour un mandat renouvelable ou non.

S'agissant de l'Etat de droit, l'orateur a précisé qu'il sous-entend un système politique pour lequel tous les citoyens sont égaux devant la loi. « Dans un Etat de droit, les gouvernants et les gouvernés sont soumis chacun aux mêmes droits. C'est le contre-pied complet d'un des régimes d'exception ou arbitraire, reposant sur la force d'un homme ou celle des armes. Il se fonde plutôt sur l'existence des règles universelles et imprescriptibles dont tous les individus ont des droits fondamentaux identiques. Il est caractérisé par la séparation des pouvoirs », a indiqué Jean Itadi.

## La bonne gouvernance, pilier de la démocratie

A ce propos, l'exposant a souligné que du point de vue des droits, la bonne gouvernance

implique le processus par lequel les institutions publiques conduisent les affaires publiques. Elle est caractérisée par le respect des droits de l'homme, la participation effective, le pluralisme politique et social, la transparence, l'existence des institutions démocratiques et la capacité de répondre aux besoins de la population. A cela s'ajoute, entre autres, l'organisation des élections libres, justes, compétitives et transparentes, appuyées par un fichier électoral maîtrisé issu d'un découpage électoral juste. Jean Itadi a aussi montré aux membres de son parti comment superviser un vote ainsi que les procédés de calcul des résultats au sein d'un bureau de vote. Une manière pour le CAP de préparer déjà les élections législatives de l'année prochaine pour lesquelles il a annoncé sa possible participation.

Firmin Oyé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerprat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Gyflin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## SOPÉCO

## Près de 39 millions FCFA à mobiliser pour le paiement des salaires

Pour régulariser la situation salariale des agents, la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) devrait mobiliser près de 39 millions FCFA en recourant aux recettes postales qui malheureusement ne représentent que des sommes dérisoires.

Le point a été une fois de plus évoqué au cours de la récente réunion des membres du comité de gestion de la Sopéco présidée par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo. En effet, les fonds à mobiliser devront permettre l'amélioration de la situation des agents de ladite entreprise qui connaissent des difficultés financières dues au retard accumulé de paiement de salaire.

Lors de cette rencontre, la question sur la paie des retraités, l'évaluation des encaissements et des dépenses des mois de juin et juillet de l'année en cours, les créances des loyers ainsi que les perspectives de la paie des actifs ont également



été au cœur des échanges. En outre, il a été constaté que la Sopéco continue de vivre au-dessus de ses moyens, entre les recettes et les dépenses le gap est estimé à plus de seize

millions de FCFA. Pour ce qui est du paiement des indemnités de fin de carrière de 52 agents retraités et d'autres dépenses de fonctionnement, la comptabilité émerge

des dépenses de plus de 34 millions sur des encaissements de l'ordre de 47 millions. Conscient de l'atmosphère qui règne au sein de ladite société, Léon Juste Ibombo a exhorté

l'ensemble des travailleurs à s'approprier leur outil de travail afin qu'elle retrouve ses lettres de noblesse. Ainsi, il aidera l'entreprise à améliorer son impact social. Par ailleurs, le ministre en charge des postes a rappelé que le comité de gestion vise à clarifier la gestion quotidienne de l'entreprise, restaurer un climat serein de travail.

Au terme des échanges, plusieurs recommandations ont été formulées par les membres du comité de gestion en vue de restaurer le climat de paix au sein de la Sopéco.

Notons que les états financiers et comptables seront consolidés en vue d'entrevoir la paie des actifs prévue pour le 28 de ce mois.

Gloria Imelda Lossele

## AFFAIRES

## L'Ordre national des experts-comptables au front contre les illégaux

Le conseil de l'Ordre national des experts-comptables du Congo (ONECC) poursuit ses efforts en vue d'assainir l'exercice de la profession au niveau national. L'ONECC entend créer un observatoire et conduire des enquêtes au sein des cabinets d'expertise comptable et de l'administration publique pour détecter des experts illégaux.

L'exercice de la profession d'expertise comptable est strictement encadré en République du Congo, à travers une loi de 2013 instituant l'Ordre national des experts-comptables. Le bureau du conseil de l'ordre a finalement été mis en place en décembre 2019, en charge de veiller au respect des principes de moralité, de probité, de dévouement et de toutes les règles déontologiques applicables à la corporation.

Mais depuis son installation, le conseil de l'ONECC fait face à la défiance de certaines sociétés d'expertise comptable refusant de se plier à la nouvelle loi. Cette dernière exige, par exemple, des critères pour l'obtention de l'agrément et l'exercice de la profession d'expertise comptable. La loi et la réglementation communautaire défendent le cumul de l'exercice de cette profession libérale avec les fonctions publiques.

Le président de l'ONECC, Michel Patrick Gamassa, a indiqué au cours d'une réunion du conseil, le 24 juillet



Les membres du conseil de l'Onecc/Adiac

dernier, à Brazzaville, que cet organe disciplinaire est décidé cette fois-ci d'agir de façon énergique à l'encontre

la profession. « Nous avons surtout fait le point de la situation des illégaux, car il y a des

coup d'experts-comptables exerçant au Congo sont en conflit d'intérêts, parce qu'ils occupent des fonc-

**« L'ordre aura la main lourde, parce que les faussaires pourront se voir retirer les agréments »,**

des illégaux. L'ONECC a tenté en vain de les persuader amicalement, a-t-il dit, mais ils continuent à poser des actes de défiance à l'endroit de l'ordre et salir l'image de

cabinets comptables qui ont certes des agréments, mais ne sont pas inscrits à l'ordre pour poser certains actes nécessitant l'autorisation préalable. Beau-

ties au sein de l'administration », a décrié Michel Patrick Gamassa.

L'ordre procédera, pour cela, à des vérifications auprès de l'administration fiscale pour

voir si les états financiers déposés sont réalisés par les personnes autorisées, de même qu'au niveau du greffe du tribunal de commerce pour la vérification des signataires des états financiers. « L'ordre aura la main lourde, parce que les faussaires pourront se voir retirer les agréments », a averti le président de l'ONECC.

Il faut savoir que ces activités illicites sont observées à Brazzaville et Pointe-Noire. Les acteurs véreux sollicitent souvent les agréments en tant que société d'expertise, une fois l'agrément acquis, ils confient la gestion à d'autres collaborateurs parfois moins qualifiés. Pour l'ordre, c'est une question de responsabilité et promet de continuer la lutte.

La thématique sera au cœur de la prochaine assemblée générale de l'ONECC prévue en octobre. Au cours de leur réunion, les membres ont également fait le point de la situation de trésorerie de la plateforme et du paiement des cotisations statutaires.

Fiacre Kombo

## EAU POTABLE

# La pénurie fait vivre les forages privés à Pointe-Noire

De nombreux quartiers de Pointe-Noire continuent d'utiliser des forages privés par manque d'approvisionnement en eau potable de La Congolaise des eaux (LCDE).

La qualité de l'eau des forages privés semble quelque peu impropre à la consommation, selon certains habitants de Pointe-Noire. Plusieurs d'entre eux soulignent que les propriétaires de ces ouvrages ne tiennent pas compte des mesures d'hygiène aussi bien dans la construction que dans la fourniture d'eau. « Depuis 2009, nous buvons l'eau des forages. Après l'avoir recueillie, nous constatons un dépôt dans le récipient », a déclaré une ménagère du quartier Nkouikou.

En outre, les agents du service d'hygiène n'étendent pas leur inspection dans tous les quartiers de Pointe-Noire, selon certains observateurs. D'après nos investigations, on apprend que ces inspecteurs s'arrêtent au niveau des arrondissements 5 Mongo-Mpoukou et 6 Ngoyo. Le directeur de cabinet de l'ancien ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, de passage à Pointe-Noire, en 2019,



avait déclaré: « la prolifération non contrôlée des forages d'eau dans la ville est une menace de la nappe d'eau souterraine, par l'intrusion du biseau salé,

synonyme de rupture de l'interface eau douce et eau saumâtre. En plus, ces forages sont souvent réalisés dans le mépris total des normes et pra-

*L'ambiance à un forage d'eau du quartier Adiac* tiques universelles en la matière, exposant ainsi la nappe d'eau souterraine à la pollution ».

A en croire les explications de

certaines chefs de quartier, les forages privés deviennent une véritable activité lucrative : « Un bidon d'eau coûte 50 à 100FCFA. Ces forages sont parfois rarement lavés et certains propriétaires utilisent des tuyaux impropres ».

Nombreux sont des ponténgrins qui se demandent à quand l'eau de LCDE arrivera-t-elle dans leurs quartiers. Par ailleurs, en ce qui concerne les forages non conformes, l'une des autorités en charge de ces questions déclarait en 2019 que le gouvernement, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, avait mis en œuvre un projet intitulé: « Cartographie des auto producteurs d'eau qui vise la mise en place d'un système de suivi et de contrôle de leur activité dans la ville de Pointe-Noire en vue de prévenir le risque de rupture de l'interface eau douce/ eau saumâtre ».

**Faustin Akono**

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

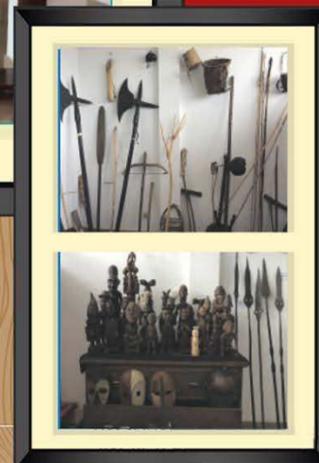
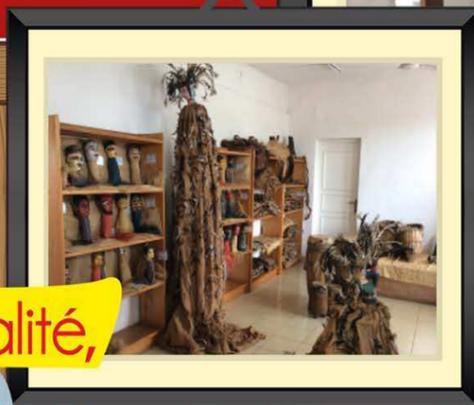
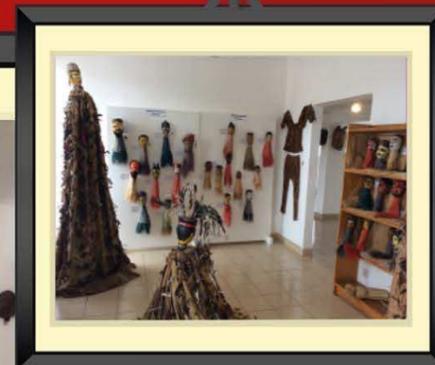
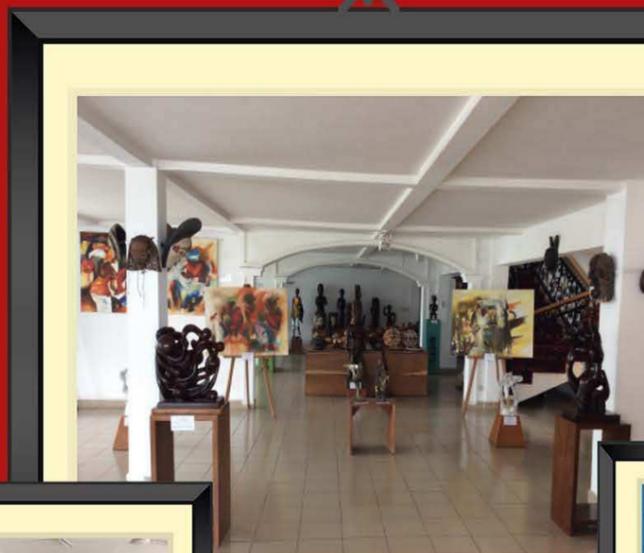
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpila)  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## TÉLÉPHONIE MOBILE

## L'identification des abonnés fait encore parler

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a mis en demeure, lundi à Brazzaville, les deux principaux opérateurs de téléphonie mobile. Ces derniers sont appelés à se conformer à la réglementation en vigueur en matière d'identification des abonnés, en corrigeant leur base de données et s'assurer que les abonnés sont bien reconnus avec des identités fiables, sans quoi des sanctions lourdes pourraient intervenir au terme d'une nouvelle enquête.

La sommation du régulateur d'un délai d'un mois fait suite à une enquête réalisée du 18 mai au 30 juin 2021 à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso, ayant relevé des délits graves des opérateurs et leurs distributeurs ou revendeurs sur la vente des cartes SIM pré-activées et sans identification préalable des abonnés.

« Le constat est alarmant parce que sur les enquêtes effectuées à Brazzaville qui a le plus grand taux d'identification bien fait, il s'agit donc de 70% des cartes qui sont bien identifiées et 30% malheureusement avec mauvaises identités. La grande surprise est du côté de Pointe-Noire et Dolisie où sur 100% des cartes Sim achetées, aucune n'a fait l'objet d'identification », a fait savoir le directeur général de l'ARPCE, Louis-Marc Sakala, à l'issue des échanges avec les opérateurs.

La mise en demeure prescrite à MTN et Airtel fait également appel au respect de la loi qui autorise jusqu'à cinq numéros personnels pour chaque citoyen, tenant compte des besoins de connectivité pour les différents terminaux, téléphone, tablettes ou tout autre objet connecté. Or, malgré cette espèce de convention, le rapport a en effet dévoilé



des abonnés possédant jusqu'à une dizaine de cartes sims aux identités douteuses.

« Au-delà de la 6ème Sim, le client doit être convoqué. En cas de non réponse, l'opérateur a le droit de couper tous les numéros », a martelé Louis-Marc Sakala, rappelant que « toutes les cartes Sim qui ont plus de 90 jours sans activité doivent être automatiquement désactivées comme la loi le demande ».

Les conséquences liées à une mauvaise identification deviennent de plus en plus complexes. Derrière les numéros impliqués dans la fraude il y a des mauvaises identités. L'arrivée de mobile money a par ailleurs augmenté le nombre de fraudes liées aux transactions financières. Les mouvements migratoires vers le territoire congolais par le biais des frontières avec les pays voisins peuvent avoir des conséquences multiples si une identification des abonnés n'est

Sakala lors de la réunion avec les opérateurs pas pratiquée dans les règles prescrites. La nouvelle mise en demeure, après celle de juillet 2019 infligée aux mêmes opérateurs, a par ailleurs pointé du doigt le segment mobile money où les opérations d'identification des abonnés pourtant reconnues assez distinctes ne se font pas selon les règles de l'art. Pendant un mois, les opérateurs sont donc invités à revérifier tous les comptes mobiles money et à s'assurer que les pièces qui ont permis l'ouverture

sont celles réellement demandées par la banque centrale pour ce type de compte.

L'enquête réalisée par l'ARPCE fait suite aux conclusions de la réunion du 19 octobre 2017 par laquelle les engagements avaient été pris par les opérateurs de la téléphonie mobile dans le but d'assainir les différents canaux de distribution des cartes sim par les vendeurs ambulants. Il s'agissait d'identifier tous les points de ventes fixes et mobiles, sensibiliser les distributeurs agréés à l'enjeu lié à cet assainissement, limiter le nombre maximal à 5 numéros pour chaque individu.

Dans le cadre de ces mesures, l'opérateur devrait appeler l'abonné pour s'assurer que ces sims lui appartiennent, et maintenir le taux d'identification des abonnés à plus de 85%, faute de quoi on supprimera la vente des cartes sim par le biais des vendeurs ambulants.

Si la nouvelle mise en demeure a fait l'objet de nombreuses observations chez les opérateurs ayant évoqué des difficultés de plusieurs ordres, le directeur général de l'Arpce a conclu que la responsabilité première leur incombe car les sims leur appartiennent et non aux distributeurs ou aux derniers vendeurs.

Quentin Loubou

## EDUCATION

## 109 771 candidats débutent les épreuves du BEPC aujourd'hui

Sur toute l'étendue du territoire national, les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) auront lieu du 27 au 30 juillet 2021. Tout débutera par les mathématiques et l'histoire-géographie.

Les 109.771 candidats qui passeront les épreuves du BEPC, cette année, sont repartis en 422 centres y compris la Chine, Luanda et le Cabinda. Brazzaville présente le plus grand nombre de candidats, notamment 42129 tandis que Pointe-Noire en compte 33 758, Bouenza (6279 candidats), Cuvette (3600 candidats), Cuvette-Ouest (880 candidats), Lekoumou (806 candidats), Likouala (2154 candidats), Niari (5170 candidats), Kouilou (1270 can-

didats), Plateaux (2715 candidats), Pool (4271 candidats), Sangha (1450 candidats).

#### Une candidate meurt en "internat"

Normalement, il devrait avoir 109.772 candidats à passer les épreuves du BEPC. Mais une élève, Bénie Hata Ndala, en "internat" dans une école privée de Brazzaville a trouvé la mort. Son cadavre, portant les traces de violences a été en effet découvert dans la matinée du

23 juillet derrière l'Académie militaire Marien-Ngouabi. L'enquête sur ce dossier se poursuit au niveau des services compétents.

#### Les épreuves

Le calendrier du déroulement des épreuves prévoit : mardi 27 juillet : mathématiques et histoire-géographie. Mercredi 28 juillet : sciences de la vie et de la terre et anglais. Jeudi 29 juillet : sciences physiques et dictée-questions. Vendredi

30 juillet : expression écrite et éducation physique. « Les téléphones portables et les calculatrices programmables sont strictement interdits dans les centres d'examen », précise-t-on sur le calendrier des épreuves signé par le ministre du tutelle Jean-Luc Mouthou.

#### Qui va détrôner la Lekoumou ?

Au BEPC session 2020, le département de la Lekoumou est arrivé en tête avec un taux

de réussite de 79,60%. Brazzaville et Pointe-Noire qui, depuis un certain temps, sont talonnés par les localités de l'arrière-pays aux examens d'Etat, ont occupé respectivement l'année passée la 10è et la 11ème place. Pour cette année, il faut attendre les résultats pour savoir si la Lekoumou va se maintenir à la tête du peloton ou sera détrônée par un autre département ou encore si Brazzaville et Pointe-Noire vont reprendre de la hauteur.

Rominique Makaya

## ATELIERS DE FORMATION POUR ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

ECIFORM-SCE organise à Brazzaville et à Pointe Noire des formations au profit des entreprises privées et des administrations publiques sur les modules ci-après et selon les dates indiquées :

—Suivi-évaluation des projets (02 au 06 Août 2021)  
—Archivage et classement des documents (02 au 06 Août 2021)  
—Gestion des projets (09 au 13 Août 2021)  
—Audit et contrôle interne dans la banque (09 au 13 Août 2021)

—Secrétariat et assistantat de direction (09 au 13 Août 2021)  
—Les techniques de vente et de prospection (16 au 20 Août 2021)  
—Ms Excel : niveau avancé (30 au 03 Septembre 2021)  
—Fiscalité des entreprises (30 au 03 septembre 2021)

—Rédaction administrative (06 au 10 Septembre 2021)  
—La gestion axée sur les résultats (06 au 10 Septembre 2021)  
—Passation des marchés (13 au 17 Septembre 2021)  
—Fondamentaux de la GRH (13 au 17 Septembre 2021)

Tél : (00242) 06 621 49 60 Email : contact@eciform-services.net /Coût : 300.000 à 400.000 XAF par module

## PAIEMENT DES PENSIONS DE RETRAITE

## Le Premier ministre et les syndicats étudient les pistes de solution

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, s'est entretenu le 26 juillet avec trois syndicats de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) sur les stratégies à adopter pour amorcer l'apurement des 34 mois de pensions impayées.

« Nous sommes venus féliciter le Premier ministre pour sa nomination à la tête du gouvernement. Etant nouvellement nommé à ce poste, nous lui avons présenté la situation réelle qui prévaut au sein de la CRF, afin qu'ensemble nous trouvons une solution idoine », a souligné le président de la Fédération des retraités du Congo, Henri Bossenga.

Anatole Collinet Makosso et ses interlocuteurs ont, avant tout, exploré des pistes de solution les plus plausibles pour que les pensions de retraite soient désormais payées régulièrement, au



Le Premier ministre s'entretenant avec les syndicalistes/Adiac

même titre que les salaires ont aussi débattu des méthodes et stratégies à adopter pour amorcer le processus d'apurement des 34 mois

d'arriérés de pensions que l'Etat doit à ce jour.

Bien que la situation demeure préoccupante, les deux parties ont, malgré tout, décidé de mener des démarches ensemble, mais en privilégiant le dialogue, l'entente et la compréhension des uns et des autres afin de garantir un bon climat social dans le pays. Il faut rappeler que le Premier ministre, chef du gouvernement, était assisté du ministre d'État, de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa et de son homologue en charge du Budget, Ludovic Ngatsé.

Firmin Oyé



PROJET D'APPUI À LA REFONDATION DE LA FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL  
UNITE DE COORDINATION DES PROJETS (UCP - PARFTS)

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

AON-N°001/MASAH/PARFTS/UCP - 2021



1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui à la Refondation de la Formation en Travail Social (PARFTS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à l'acquisition du mobilier de bureau, matériel pédagogique et informatique de l'Institut national du travail social (INTS). Les Soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots tels que définis dans les Documents d'Appel d'Offres. Les soumissionnaires souhaitant proposer des remises, dans l'hypothèse où ils obtiendraient deux lots, sont autorisés à le faire et devront indiquer ces remises dans le Formulaire de Soumission.

2. L'Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Refondation de la Formation en Travail Social (UCP-PARFTS) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture du mobilier de bureau, matériel pédagogique et informatique.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Refondation de la Formation en Travail Social (PARFTS) tél. (242) 06 403 1372, courriel: parfts1@gmail.com et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'Unité de Coordination du PARFTS, sise Case A87A rue Duplex / Quartier MPIAKA (Derrière Grandes Endémies), Brazzaville-Congo, ou par courriel parfts1@gmail.com, du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une

demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Cent Mille (100 000) Francs FCFA.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 10 septembre 2021 à 14 heures précises. Les Offres doivent comprendre une garantie d'offre de Cinq Cent Mille (500 000) FCFA pour le lot 1 et un million Cinq Cent Mille (1 500 000) FCFA pour le lot 2 sous forme de caution bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le 13 septembre 2021 à 10h00 heure locale, dans la salle de réunion de l'UCP à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, Unité de Coordination du PARFTS, sise Case A87A rue Duplex / Quartier MPIAKA (Derrière Grandes Endémies), Brazzaville-Congo

8. Les exigences en matière de qualification concernent entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

Fait à Brazzaville, le 27 juillet 2021  
Le Coordonnateur  
Sylvain Ernest MOUYEDI

## TUNISIE

## Kais Saïed démet le Premier ministre et suspend le Parlement

Après une journée de manifestations contre les dirigeants tunisiens, le 25 juillet, le chef d'Etat a limogé le gouvernement de Hichem Mechichi et suspendu pour 30 jours les travaux du Parlement.

Suite à une série de manifestations apolitiques, à travers tout le pays, le président de la République a réuni en urgence les représentants du pouvoir militaire et des forces de police, déclarant qu'il limogeait Hichem Mechichi, le chef du gouvernement, et qu'il allait nommer un successeur pour qu'il nomme une nouvelle équipe ministérielle dans les jours à venir. « Nous allons annoncer d'autres mesures pour sauver la Tunisie. Le peuple tunisien doit continuer sa révolution en toute légitimité et nous appliquerons la loi », a-t-il indiqué à l'issue d'une réunion d'urgence au palais de Carthage avec des responsables des forces de sécurité. « Nous traversons des mo-

ments très délicats dans l'histoire de la Tunisie », a ajouté le chef de l'État.

Ennahdha, le parti islamiste au pouvoir, dénonce un coup d'Etat : « Ce qu'a fait Kais Saïed est un coup d'Etat contre la révolution et contre la Constitution », a déclaré le parti, assurant son intention de « défendre la révolution. »

**« Ce n'est ni une suspension de la Constitution ni une sortie de la légitimité constitutionnelle, nous travaillons dans le cadre de la loi »**



Le président tunisien Kais Saïed

« Ce n'est ni une suspension de la Constitution ni une sortie de la légitimité constitutionnelle, nous travaillons dans le cadre de la loi », a assuré le président de la République, en prenant appui sur l'article 80 de la Constitution qui lui permet de prendre des mesures exceptionnelles en cas de danger imminent pour le pays. Mais le texte n'est pas clair sur ces mesures, et rien n'est dit sur le limogeage du chef du gouvernement, la levée de l'immunité des députés,

ou encore le gel du travail du Parlement pour un mois, comme l'a déclaré Kais Saïed dans un communiqué sur Facebook.

Selon le texte, le président doit aussi en référer à la Cour constitutionnelle qui n'existe pas pour le moment en Tunisie. Le chef d'Etat tunisien est engagé, depuis des mois, dans un bras de fer avec le principal parti parlementaire, Ennahdha. Au pouvoir depuis la révolution de 2011, le parti islamiste est directement

visé par ces mesures. Le chef du Parlement, Rached Ghannouchi, est le leader du parti et Hichem Mechichi, le désormais ex-Premier ministre, était soutenu par ce mouvement proche des Frères musulmans.

Pour rappel, dans la Constitution tunisienne, depuis 2014, le pouvoir est réparti entre le Parlement et le président qui n'est en charge que de la sécurité et de la diplomatie.

Josiane Mambou Loukoulou

## INTERNET

## Des sites web de plusieurs médias bloqués

Un « problème technique » a bloqué le fonctionnement des sites web de plusieurs médias internationaux. Le constat a été fait le 22 juillet.

C'est la deuxième fois, en moins de deux mois, que les sites internet de plusieurs médias internationaux sont ainsi touchés simultanément. Cette fois néanmoins, la panne semble se localiser uniquement en France. Pendant près d'une heure, le jeudi 22 juillet, les sites internet de plusieurs médias français, dont Le Figaro, La Voix du Nord, France TV, ont arrêté de fonctionner. Libération a été le premier à rapporter l'information dans un message posté à 16h 04 TU sur son compte twitter. « Comme de nombreux médias, nos sites et applications sont touchés par un problème technique indépendant de notre volonté. Nous faisons tous nos efforts pour rétablir la situation », a indiqué sur Twitter le groupe de presse France Télévisions, sans préciser l'origine de la panne.

Notons que cette défaillance s'est circonscrite à certains journaux de l'Hexagone, à la différence de l'interruption qui a touché, début juin, plusieurs médias dans le monde, dont la BBC, le New York Times ou le Financial Times. A l'époque, des sites gouvernementaux comme celui de la Maison-Blanche ou des plateformes de streaming, comme Amazon Prime Video, ont aussi été touchés, en raison d'une panne de Fastly, un réseau de serveurs américain, commun à ces sites internet.

J.M.L.

## MALI

## Décès de l'agresseur du président de transition

L'homme accusé d'avoir tenté d'assassiner à l'arme blanche le président de transition au Mali, le colonel Assimi Goïta, est « décédé » à l'hôpital, où il était placé en détention sous la surveillance des services de sécurité, ont indiqué les autorités maliennes, dans la soirée du 25 juillet.

La tentative d'assassinat du président de transition a eu lieu, le 20 juillet, à la grande mosquée de Bamako. L'assailant, dont l'identité n'a pas été dévoilée, s'était précipité vers l'homme fort du Mali durant la prière musulmane de l'Aid al-Adha, et avait tenté de lui asséner un coup de couteau. Mais le colonel Goïta était sorti indemne de l'attaque, grâce au soutien de ses gardes du corps, qui avaient maîtrisé l'agresseur.

« Au cours des investigations qui ont permis de mettre en évidence des indices corroboratifs des infractions sus-visées, son état de santé s'est dégradé. Admis au CHU Gabriel Touré, puis au CHU du Point G (deux hôpitaux de Bamako), il est malheureusement décédé. Une autopsie a été immédiatement ordonnée pour déterminer les causes de son décès », a indiqué le gouvernement dans un communiqué.

Toutefois, les autorités maliennes ont rappelé que le décès de l'agresseur ne fait pas obstacle à la poursuite de l'enquête déjà en cours au niveau du parquet de Bamako, « surtout que les premiers indices collectés et les informations recueillies indiquent qu'il ne s'agissait pas d'un élément isolé ».

Yvette Reine Nzaba

## COVID-19

## Brazzaville contre des vols d'Air France avec escale à Kinshasa

Les autorités du Congo-Brazzaville ont signifié lundi aux responsables d'Air France qu'elles ne souhaitaient plus que les vols de cette compagnie au départ et à destination de leur pays fassent escale à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, où circule le variant Delta de Covid-19.

« Pour des raisons commerciales, je vous encourage à effectuer des vols uniquement avec escale à Brazzaville et Pointe-Noire » sans passer par Kinshasa, a écrit le gouvernement à la compagnie aérienne française.

Cela vise à « ne pas faire courir aux populations un risque de contamination », notamment au variant Delta de Covid-19 », a-t-on indiqué.

Le très contagieux variant Delta, identifié pour la première fois en Inde, a été signalé dans plusieurs pays africains dont la RDC. « Delta représente 84% des variants en circulation » en RDC, pays qui a enregistré 48.503 cas de Covid-19, avec 1.023 décès depuis mars 2020, d'après les autorités sanitaires. « Je vais remonter l'échange à ma direction générale à Paris pour voir comment améliorer les choses par rapport à la

desserte », a déclaré à la presse Olivier Jallet, directeur d'Air France pour les deux Congo.

M. Jallet s'exprimait à l'issue d'une réunion des dirigeants d'Air France avec des responsables du ministère des Transports du Congo-Brazzaville.

« Aujourd'hui, on a un avion qui dessert à la fois Brazzaville et Kinshasa. Il faut savoir qu'on est sur une période de pointe. Les avions sont chargés et on a plus de 250 personnes par avion. Si on doit modifier la rotation, ça doit forcément impacter les clients », a-t-il ajouté.

« On va voir comment on pourrait améliorer la desserte de manière à rassurer le gouvernement congolais », a dit M. Jallet, ajoutant que « depuis le début de la pandémie (...) il n'y a pas de contamination à bord des avions ». Le Congo-Brazzaville a enre-

gistré 13.050 cas de Covid-19, avec 176 décès, selon les derniers chiffres de bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique, en date du 21 juillet.

La campagne de vaccination lancée en avril bat de l'aile. Les autorités ont récemment appelé les personnels de santé et enseignants à « se vacciner dans les meilleurs délais » ainsi que les membres de l'administration publique.

Par ailleurs, les étudiants qui souhaitent prendre part aux concours d'entrée à l'université « sont invités à inclure dans leur dossier d'inscription la preuve de leur vaccination », d'après une décision des autorités sanitaires prise le 23 juillet. Comme dans des nombreux pays africains, la défiance envers les vaccins anti-Covid reste forte au Congo.

AFP

## TRIBUNE

## La tradition des funérailles royales en pays Téké

Le mardi 8 juin, une nuit noire tombe sur Mbé. Le feu qui éclaire et réchauffe le palais royal depuis 17 ans s'est éteint. Ounko Nguempio a yini soit, le roi s'en est allé. C'est en effet par cet aphorisme que les Téké qui ont peur de prononcer le mot mort, lipfou, l'évènement cruel qui leur en lève des êtres chers, annoncent les décès des membres de leur aristocratie.

Ounko meurt au palais, reclus depuis son agonie derrière lououn, un rideau fait de pagne de raphia, de drill rouge et de couverture en laine rouge frappée de dessins de fauves. La triste nouvelle est gardée secrète pendant quelques jours, une courte période affectée à la toilette funéraire pour tout dire au dépouillement du corps du roi défunt. Il s'agit de retirer les divers éléments rituels qui ont accompagné son règne. On lui enlève ainsi sa qualité d'être, sa potentialité et son caractère sacrés. Ce bain purificateur est fait d'une mixture d'huile et d'ocre qu'accompagnent certains autres ingrédients qui vont favoriser la conservation du corps pendant au moins une quarantaine de jours. C'est l'embaumement, étape importante dans la période qui s'ouvre et dont seuls ceux qui le pratiquent connaissent le vrai secret des tenants et des aboutissants.

La mort du roi est portée à la connaissance du grand public par des messagers de la Cour. Ils se déploient à travers toute la contrée en se relayant, leurs têtes coiffées de carrés de raphia et les poignets ceints d'une bande de tissu rouge. A l'entrée de chaque village, ils sonnent le gong unique, ba et crient tout haut, Mba i dzioun, soit le feu est éteint, en allusion au feu sacré allumé dans le couvent-fétiche le jour de l'intronisation. Comme une traînée de poudre, l'annonce funèbre a parcouru en quelques heures toute l'étendue du royaume. Partout, femmes et hommes se lamentent et crient à rompre les cordes vocales. Les sujets, enfants et adultes de tous les sexes sont invités à attacher à leur avant-bras, lississon, liane odoriférante qui protège contre les influx maléfiques qui se propagent dans l'air. Seule l'odeur que dégage sa tige verte et celle de ses bulbes mâchés que l'on répand en crachats dans l'air savent les monopoliser, les capter et les orienter. Toutes les activités profanes sont suspendues pendant une neuvaine.



On ne pleure pas Ounko à haute voix. La foule éplorée frappe simplement dans les mains en cadence, ou pfoula an pfou. Les hauts dignitaires du royaume sont tous présents, au rendez-vous de la mort du représentant temporel sur terre du Nkoué-Mbali, le grand esprit communautaire. A la tête de fortes délégations, ces notabilités veilleront sur le déroulement des funérailles, rivalisant à longueur de journée d'inventivité et de mysticisme à l'occasion des danses des ancêtres destinées à l'exhortation des esprits, Ou gnanan i boolo, les parades magiques qui servent aussi à exorciser les peurs.

Le lendemain de l'annonce publique, le corps est emballé dans des feuilles de bananier, des nattes et des pagnes de raphia. Le cylindre obtenu, véritable œuvre d'art va reposer à proximité d'un feu de bois où sont brûlées des plantes odoriférantes. Pendant une période pouvant aller de un à six mois voire un an qui ouvre à vrai dire

les consultations des divers clans pour la succession, il restera hors de la vue du grand public, à la garde des

épouses royales, des enfants et autres parents proches qui, matin et soir, les torsos enduits de cendre et des fibres de jeunes feuilles de palme, ndion, ceinturant les hanches, danseront autour, ou yaala, accompagnés par les griots qui psalmodient les vertus de leurs différents lignages. Mêlées à la cacophonie des clochettes, des sifflements de cornes, des chants divers et autres hurlements stridents, toutes ces animations préparent le voyage du mort pour a loua, la terre de l'abondance et de la générosité où il sera accueilli par les bons esprits qui l'y ont précédé.

Ce n'est que la veille du jour de l'enterrement que le cadavre, ibion, est sorti et exposé dans la cour du palais. Il est entièrement habillé de peau de fauves, de carré de raphia, de tissus et couvertures rouges. Le tout est ensuite surmonté du cata-

falque, armature polygonale faite de branchages et recouverte de peaux des fauves et de tissu rouge, nzouo a nsuèlè. La sortie du corps donne lieu à un véritable carnaval. Puis, vient l'ultime grande nuit de la fête de la mort qui précèdera la promenade matinale à travers le village avant de rejoindre la fosse où doit reposer le corps.

Les sépultures royales sont ordinairement établies dans les villages de résidence des rois défunts, à l'écart des tombes du reste de la population. On rencontre ainsi les tombes de rois à Mbè, à Nko, à Intièlè et aussi à Ngabè et dans tant d'autres endroits sacrés du domaine royal.

Ounko Nguempio sera conduit dans sa dernière demeure le 31 juillet

2021 à Mbé. Devrait alors s'ouvrir la période d'une succession que tous aimeraient voir intervenir dans la stricte loyauté à la tradition royale, c'est-à-dire dans des délais raisonnables et en bon ordre dans le cadre strict des six clans d'origine à l'intérieur des lignées éligibles au trône, le tout pour

éloigner de nous le ridicule des querelles internes dont les bruits parviennent déjà, certes lointains aux oreilles des sujets. Ces difficultés, si elles existent vraiment, loin de donner lieu à des divisions devront dans notre monde de paix et de tranquillité, constituer les enjeux et les défis pour le pouvoir royal en train de se constituer.

Ainsi, de ce lieu où le feu s'est éteint, qu'une nouvelle flamme s'allume et élève loin dans le ciel ses volutes de fumée blanche pour dire au grand bonheur de tous : Le roi est mort, vive le roi.

Que Nkoué-Mbali nous protège de tout égarement sur le chemin si triste des adieux à Ounko Nguempio.

**Ebiatsa Hopiel**

Historien et Ecrivain, Auteur de :

- La Monarchie de droit ancestral téké- Sacralité et Autorité, Paris, L'Harmattan, 2012.
- Des chutes de Nkoué-Mbali aux rives du fleuve Congo- Définition géographique et historique du domaine royal de Mbé, Paris, Edilivre, 2015.
- OUNKO, Roi et Pontifex Téké, Paris, Edilivre, 2020.

## NÉCROLOGIE

Mme Monique Pongault fille de feu le chef de canton Ngankieno François a la très grande tristesse d'annoncer à la famille, amis et aux connaissances, le décès de son frère M. Nga-Nkonzoutani Joseph « Kennedy », 6<sup>e</sup> vassal du Royaume Téké, chef du village Dieu-le-veut.

Décès survenu le dimanche 18 juillet 2021.

Les cérémonies traditionnelles et funéraires auront lieu le mardi 27 juillet 2021 à partir de 10h00 à Dieu-le-veut.



## MUSIQUE

# Roms Mundibu ravive la nouvelle génération

En prélude à la sortie prochaine de son album, l'artiste musicien Roms Mundibu a donné un concert en mode réduit au Miam à Brazzaville. Ce concert consacré aux interprétations a permis à la nouvelle génération de raviver les belles mélodies d'antan.

Le concert donné par Roms Mundibu a été aussi une occasion pour ne pas laisser le vide continuer à s'installer au regard de la période sombre que traverse les artistes musiciens (les espaces étant fermés question de respecter les mesures barrières). En effet, l'idée d'initier et d'organiser le concert en mode réduit lui est venu à l'esprit lorsqu'il a interprété au centre culturel russe le texte de Sony Labou Tansi parlant de la musique des deux rives.

« Ce jour, j'ai interprété quelques titres cités dans le texte "Le sexe de Matonge" de Sony Labou Tansi. Pour n'avoir qu'interprété quatre titres, cela m'avait laissé un goût insatiable, et a suscité en moi le goût de l'aventure. C'est en ce moment que je me suis dit pourquoi ne pas initier et organiser un concert dans lequel je vais interpréter les belles classiques de la rumba des deux rives. J'ai intéressé ceux qui me soutiennent dont Oliviane Bayanga qui apprécie l'initiative et nous nous sommes jetés à l'eau, d'où ce concert », a expliqué l'artiste musicien.

Les mélomanes de la vieille génération présents au Miam ont revécu leur passé, alors que la nouvelle génération a tiré profit. Roms Mundibu, à peine la trentaine révolue,



a épaté plus d'un mélomane. « Nos anciens faisaient de la bonne musique, avec de belles mélodies. On ne peut pas jeter tout cela dans les oubliettes. Il fallait mettre un temps fort dans la musique du passé, car elle est incontournable », a déclaré l'artiste musicien.

Respectant les conseils de Ganga Edo et Papa Wemba qui lui disaient toujours que pour être un grand

chanteur il faut savoir interpréter les autres, Roms Mundibu a offert un répertoire riche en interprétation. Tour à tour, il a interprété des chansons suivantes : "Matata ya mwasi", "Chacun pour soi", "Angela" de Luambo Makiadi ; Compilation "Mabelé" de Lutumba Simaro Masiya ; "Adios Tete", "Nzale", "Fétiche d'Afrique", "Kinshasa mobimba", "Maze" de Tabu Ley ; "Ba ta mbieno", "Etape ya la vie", "Josen"

Roms Mundibu sur scène (crédit photo/DR)

de Kosmos Moutouari ; "Missengue" de Pierre Moutouari ; "Eden", "Belle Amicha" de Théo Blaise Kounkou ; "Doublé-doublé" de Nyboma.

Les chansons de la génération intermédiaire étaient également au rendez-vous à l'instar de : "La vie est heureuse quand on se sent aimer", "Clara", "Mokili échangé" de Dindo Yogo ; "Yatama" de Fernand Mabala ; "Cadenas", "Amédée Ngassaki" de Fally Ipupa ; "Zéro faute" de Koffi

Olomide ; "Ibetibeti" de Papy Tex ; "Pondou ya libondo" de Doudou Copa ; "Omba", "Jeannette Bombole" de JB Mpiana ; "Vie du prochain" de Fofana Moulady ; animation "Mama Siska" de Zaïko Langa Langa .... L'artiste a bouclé sa production scénique par les chansons religieuses "Tu es digne" de Matou Samuel ; et "Makolo ya Masiya" de Carlyto.

A l'issue de ce concert, Roms Mundibu a exprimé sa joie. « J'ai un sentiment de fierté. Être en face des gens qui connaissent bien la musique et qui vous acclament sans cesse et manifestent une joie immense, ça ne peut que me réjouir. Cela me pousse encore à continuer sur cette même vision », s'est réjoui l'artiste. Sur la voie du mécénat, Oliviane Bayanga a manifesté sa volonté d'accompagner les artistes. « Soutenir les jeunes dans le secteur du développement culturel est l'un de mes plus fortes passions. Je ne vis que pour la culture qui est l'héritage de nos ancêtres, tellement que j'en suis très fière », a-t-elle laissé entendre.

Notons que Roms Mundibu reprend dans quelques jours le studio pour la finition de son album qui a pris un retard à cause de la pandémie du coronavirus.

Bruno Okokana

QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL  
14-18 SEPTEMBRE 2021  
QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL #3

Liputta Swagga collection | Rey Mangouta / © Culture Trip



**FENASSCO**

FEDERATION NATIONALE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME DU CONGO  
Siège social : 707, rue Mossaka Ouenzé  
Email : fenasscobrazzaville@gmail.com Tél : +242 06 949 50 50 / +242 06 837 98 83

## MESSAGE DE LA FÉDÉRATION

À l'occasion de la journée mondiale de la prévention des noyades, proclamée par la résolution A/75/L.76 de l'assemblée générale des Nations unies d'avril 2021, la "Prévention mondiale des noyades", a lieu chaque année le 25 juillet.

TOUS oeuvrent ensemble pour :

- installer les barrières contrôlant l'accès à l'eau ;
- fournir des endroits sûrs loin de l'eau tels que des crèches pour les enfants d'âges préscolaires avec des services de garde capables ;
- enseigner la natation, la sécurité aquatique et les techniques de sauvetage en toute sécurité ;
- former les personnes présentes au sauvetage et à la réanimation en toute sécurité ;
- établir et appliquer des règlements de sécurité sur la navigation de plaisance, la navigation et les traversiers ;
- améliorer la gestion des risques d'inondations.

**Afrique unie pour stopper la noyade.**



World Drowning Prevention Day

July 25th 2021

### NÉCROLOGIE

James Golden Eloué, journaliste du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville » et la famille Ombou informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques, de leur oncle, frère et père, Ombou Edmond Loire, décédé le 12 juillet au CHU de Brazzaville se présente ainsi:



Mardi 27 juillet :  
 9 h : levée du corps à la morgue municipale  
 10h : recueillement sur place  
 12h : départ pour le cimetière  
 15h : fin de la cérémonie

### IN MEMORIUM

Paulin Richard Junior Ovoundard 31 juillet 2020 – 31 juillet 2021, cela fait exactement un an que notre fils, Paulin Richard Junior Ovoundard, étudiant au Maroc, est décédé à Casablanca. Recueillement et prières en commémoration du premier anniversaire du rappel à Dieu de notre amour Junior « Ya Junior » et pensée pieuse pour lui.



Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Monsieur Paulin Richard Ovoundard et Mme, renouvellent leur profonde gratitude et leurs vifs remerciements à monsieur le directeur général de la SNPC et Mme, à Julien Mvouo, agent SNPC, à monsieur Parfait Iloki, Secrétaire à la Communication du PCT, au couple Franck Samba et Sorrel Ndinga à Casablanca, à Maman Virginie Chantale Likondo, aux fidèles du Ministère Chrétien du Combat Spirituel au Maroc et au Congo, à toutes autres personnes qui les ont aidés à supporter leur peine, à celles et ceux qui ont connu et aimé « Junior », pour le soutien multiforme, les mots, les marques de sympathie et tout simplement la chaleureuse présence à leurs côtés durant cette pénible et douloureuse épreuve. Ils vous témoignent par ce biais, leur sincère reconnaissance et grand merci.

*« Il y'a des larmes qui ne cessent de couler, des épreuves très affligeantes, des vides qui ne se comblent jamais, des souvenirs qui ne s'effacent pas et des personnes qu'on ne remplacera jamais » Saint Esprit de Dieu intercède, aide et console.»*

Les familles Etaba, Obani, Oyo Thérèse à Djambala, Mvouladzo Jacqueline à BZV ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère, oncle et père Léonard Etaba, survenu le 17 juillet 2021 à BZV suite à une longue maladie. La veillée a lieu au domicile familial situé sur l'avenue de la Paix au n° 1 bis rue Câble bis, Moukondo. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.





**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :  
 Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
 Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou  
 Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
 DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
 SAMEDI 9 h - 13 h



## BOXE ARABE

# Le Grand prix de Russie une fois de plus reporté

La compétition a été une fois de plus reportée à une date ultérieure pour la troisième fois, à cause de la pandémie de la Covid-19, qui a une fois de plus eu raison de la volonté des dirigeants russes à organiser du 27 juillet au 10 août le Grand prix de Russie de la boxe arabe.

Le Grand prix de Russie était au départ prévu du 21 avril au 1er mai, avant d'être repoussé au 27 juillet. Il devrait mobiliser plus de 500 athlètes venus de tous les coins du monde pour disputer les 244 titres mis en jeu. Les Fédérations internationale et africaine comptent énormément sur cette compétition pour assurer la promotion de la discipline tout en permettant d'atteindre un niveau élevé.

Malheureusement, la situation sanitaire à Moscou reste préoccupante. Les cas d'infections inquiètent. Jusqu'au 11 juillet, la Russie enregistrait un nombre record de décès dû au coronavirus en une seule journée. Au fil des jours, la hausse des contaminations devient importante. Les autorités n'ont qu'une explication à

donner à la récente recrudescence des infections et des décès. Elle est bien entendu due à la propagation de la variante Delta du Coronavirus, considérée comme la plus contagieuse et difficile à soigner.

En juin, les autorités de plusieurs régions russes, dont Moscou et ses environs, avaient rendu la vaccination obligatoire de plusieurs groupes d'employés, en prévoyant des sanctions en cas de manquement. Des mesures supplémentaires ont été prises à Moscou, telles que des restrictions sur la fréquentation des restaurants, lieux de divertissement et centres sportifs. Les organisateurs de ce Grand prix, qui ne savent plus comment faire face à une telle force, ont revu leurs stratégies.

« Face au développement de



la pandémie de Covid-19 à Moscou et à la dégradation de la situation sanitaire en Russie, les autorités ont décidé de la suspension provisoire des événements et divertissements de masse. Par conséquent, le Grand prix de Russie, prévu du 27 juillet au 10 août, a été reporté à une date ultérieure », a déclaré le président Eric Ella Bekale.

Le président de la Fédération africaine de la boxe arabe qui reste, toutefois, optimiste quant à l'organisation dans les mois prochains, a souhaité que ce report n'entame pas la motivation et le dynamisme dont les athlètes africains ont fait preuve ces derniers mois. De nouvelles orientations, a-t-il dit, leur seront communiquées dans un bref délai.

**James Golden Eloué**

## FOOTBALL

# Les résultats des matches amicaux en France

Sans Dylan Saint-Louis, en instance de départ, l'Estac est corrigé par Angers 0-3. Un an après son arrivée dans l'Aube, l'international congolais serait sur le point de s'engager avec Hatayspor, 6e du dernier championnat turc.

Montpellier bat Leipzig 2-1. Entré à la 60e, Beni Makouana a inscrit son premier but avec l'équipe première : après un gros pressing sur un défenseur allemand, l'international congolais gagne son duel face au gardien.

Combatif, le Congolais a marqué des points pour s'inscrire dans la rotation cette saison. Warren Tchimbembé n'était pas dans le groupe de Metz, battu 0-1 par les Allemands du Borussia Mönchengladbach.

Fred Dembi est entré à la 67e lors du court revers de l'US Orléans face au PSG (0-1).

Le Mans bat Versaille (N1) sur le score de 3-1. Durel Avounou a joué toute la rencontre.

Remplaçant face à Wolfsburg, Chrislain Matsima est entré à la 60e, alors que les Allemands menaient 1-0. L'AS Monaco s'impose finalement 2-1.

Christ-Faitout Maouassa est entré en jeu à la 69e lors de la défaite de Rennes à Levante (1-3). Le score était déjà figé.

## Croatie, 2e journée, 1re division

Osijek prend les 3 points sur le terrain du Hadrak Split (2-1). Sans Merveil Ndockyt resté sur le banc.

Roumanie, 2e journée, 1re division

Sans Yves Pambou Loembet, absent du groupe, Le Gaz Metan Medias chute chez le Farul Constanta (0-2).

Russie, 1re journée, 1re division

Remplaçant au coup d'envoi, Erving Botaka-Yobama n'est pas entré en jeu lors de la courte défaite de Oufa chez le CSKA Moscou (0-1).

Russie, 3e journée, 2e division

Le SKA-Energia fait match nul chez me Rotor Volgograd (0-0). Emmerson Il-



Béni Makouana félicité par Wahi l'autre buteur de Montpellier face à Leipzig (DR)

loy-Ayyet était titulaire au coeur de la défense du SKA, 6e avec 5 points.

## Serbie, 1re journée, 1re division

Le Metalac s'incline à domicile face au Backa Topala (2-4). Titulaire, Prestige Mbougou a été remplacé à la 86e.

Slovaquie, 1re journée, 1re division

Le DAC Dunajska Streda chute chez le Zemplin Michalovce (1-4). Yhoan Andzouana est entré à la 62e, à 1-3.

Slovénie, 2e journée, 1re division

Remplaçant, Antoine Makoumbou est entré à la 58e lors du succès du NK Maribor sur Domzale (3-1). Le score était acquis.

Suisse, 1re journée, 1re division

Lugano est défait sur ses terres par le FC Zurich (0-2). Entré à la 72e, Kévin Monziolo a été averti à la 80e.

## Allemagne, 1re journée, 2e division

Sankt-Pauli corrige Kiel 3-0. Sans Aurèle Loubongo-Mboungou.

Lailier de 20 évoluera en réserve en ce début de saison et devra briller pour gagner sa place en équipe première.

Belgique, 1re journée, 1re division

Guy Mbenza, dont le prêt à Seraing tarde à se concrétiser, n'était pas dans le groupe d'Antwerp battu 2-3 à Malines. On sou-

haite que le « Buteur fou » retrouve vite la compétition pour être compétitif début septembre lors de la première journée des éliminatoires du Mondial 2022 face à la Namibie.

Le Cercle Bruges de Senna Mangué se rendra chez le Beerschot Wilrijk mardi soir.

Bulgarie, 1re journée, 1re division

Le champion en titre débute par un succès chez le Lokomotiv Plovdiv (3-1). Sans Mavis Tchibota, non convoqué.

Le CSKA Sofia remporte le derby sur le terrain du CSKA 1948 (4-2). Bradley Mazikou était titulaire, alors que Junior Nzila était remplaçant.

Après ce probant succès, le CSKA a annoncé le remplacement de l'ensemble de la direction du club. Rien n'est jamais simple au sein du bouillant club de Sofia.

## Ligue 2, 1re journée

Caen démarre en fanfare et étrille Rodez 4-0. Capitaine, Prince Oniangue a apporté son expérience en défense centrale. Se-rein.

Jason Ngouabi n'était pas dans le groupe, tandis qu'Alexis Beka Beka est aux JO avec la France.

Dans les rangs ruthénois, Adailson Malanda est entré à la 79e, alors que les Normands menaient déjà 3-0.

L'AC Ajaccio prend un bon point à Toulouse (2-2). Titulaire, Bevic Moussiti Oko a eu deux grosses occasions (48e déviée, 71e détournée) avant de sortir à la 81e.

Privé de Fernand Mayembo (ischios), Le Havre fait match nul face à Guingamp (0-0). Nolan Mbemba a joué toute la rencontre dans l'entrejeu.

Titulaire au poste de milieu relayeur, Warren Bondo est sorti à la 78e lors de la défaite de Nancy à Pau (1-2). Le score était alors d'un but partout.

Bryan Passi n'était pas dans le groupe de Niort, auteur du nul 0-0 à Valenciennes.

**Camille Delourme**

JO TOKYO 2021

## La boxeuse Marcelat Sakobi écartée en 16<sup>e</sup> de finale

La République démocratique du Congo (RDC) démarre les Jeux olympiques de Tokyo avec une fausse note. La boxeuse Marcela Sakobi Matshu (25 ans) a été écartée, le 24 juillet, en salle Kokugikan de la capitale japonaise, 2021 en 16<sup>e</sup> de finale du tournoi chez les poids plume (54-57 kg) par la Philippine Nesthy Petecio (29 ans), numéro deux mondiale de l'AIBA et ancienne championne du monde de la catégorie. Elle n'a donc pas fait le poids face à l'expérience de cette boxe, battue par cinq points à zéro.

Elle a toutefois appris au haut niveau, après la préparation de toute l'équipe congolaise de la boxe en Russie sous la conduite du directeur technique Valérie Kayumba. L'on rappelle que Marcelat Sakobi a été médaillée d'or aux championnats d'Afrique de Brazzaville en 2017.

La deuxième boxeuse de la RDC, Naomie Yumba, montera sur le ring le 30 juillet l'Arena de Kokugikan de Tokyo, contre Raykhona Kodirova de l'Ouzbekistan, en 8<sup>e</sup> de finale de la catégorie des poids légers (57-60 kg). Médaillée de bronze chez les moins de 60 kg aux Jeux africains de Rabat en 2019, elle avait été qualifiée de fait par la Boxing Task Force du Comité olympique international le 2 mars 2021.

Martin Enyimo



Marcelat Sakobi face à Petecio

FOOTBALL

## DCMP accusé de recrutements frauduleux avec l'aide de la Fécofa

Vainqueur de la 56<sup>e</sup> édition de la Coupe du Congo de football aux dépens du club finaliste malheureux Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa pourrait ne pas bénéficier de ce sacre...

Après la finale perdue par zéro but à un, le club sang et or du Kasai oriental a introduit un recours, à la Fédération congolaise de football association (Fécofa), contre le club vert et blanc de la capitale sur une dénonciation relative au recrutement des joueurs au sein du DCMP, nonobstant la mesure d'interdiction de recrutement de la Fifa. Mais l'instance faïtière du football congolais a rejeté le recours, non pas sur le fond de la question, mais pour vice de forme, évoquant le délai écoulé d'introduire le recours. « Il ressort de l'analyse de votre précitée que votre club a violé les dispositions du titre VI, article 22 et 23 du Règlement de la 56<sup>e</sup> édition de la Coupe du Congo, qui ne prévoit comme mode de saisine que la réclamation, précédée des réserves d'usage formulées avant le coup d'envoi, à introduire immédiatement après le coup de sifflet final. En conséquence, le Comité d'organisation, en vertu des dispositions sus-évoquées, a réservé une fin de non recevoir à votre dénonciation », répondait la Fécofa à Sanga Balende le 3 juillet dans une correspondance signée par le président intérimaire Donatien Tshimanga et le secrétaire Belge Situatata. Et bien avant cette corres-



pondance, l'ancien président de la Fécofa Constant Omari, suspendu par la Fifa pour un an, célébrait le sacre du club vert et blanc, au rythme du groupe musical Zaiko Nkolo Mboka. Débutée par la Fécofa, Sanga Balende a pris l'option d'en appeler au Tribunal arbitral du sport pour faire valoir ses droits.

### Une correspondance expédiée à la CAF

Mais depuis quelques jours, une correspondance circule dans les réseaux sociaux, expédiée à Veron Mosengo

Omba, secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF), par Alphonsine Kasaji, journaliste de profession et supportrice de Sanga Balende. Et elle réserve copies au président de la CAF, au président de la Fifa Gianni Infantino, et à d'autres membres de la Fifa, ainsi qu'à la Fécofa. Dans cette correspondance, l'expéditrice évoque l'article 43 points 1 et 2 du Code disciplinaire de la CAF sur l'ouverture des procédures, et l'article 51 1.h et 2, du code disciplinaire de la Fifa sur l'ouverture d'une

DCMP vainqueur de la Coupe du Congo/DR procédure pour justifier sa saisine. En substance, ces articles stipulent que toute personne ou autorité peut porter à la connaissance des organismes juridictionnels de la CAF et de la Fifa des comportements qu'elle juge contraires à la réglementation de ces deux instances du ballon rond. Elle les saisit donc par rapport au comportement du secrétaire général de la Fécofa chargé du développement et Fifa Connect, et celui du DCMP qui est sous sanction de la Fifa d'interdiction de recruter les

nouveaux joueurs, tant sur le plan local qu'international, à la suite des multiples dettes que ce club a envers ses anciens joueurs et entraîneurs. Pour l'auteur de la correspondance, la participation du DCMP à la Coupe de la Confédération 2021-2022 risque de perturber le bon déroulement de cette compétition à la suite des multiples problèmes financiers envers ses anciens joueurs et entraîneurs. Elle parle de recrutements frauduleux et d'utilisation d'un joueur à double identité, faits cautionnés par le secrétaire général de la Fécofa dont un élément sonore en lingala le met en cause, avec l'implication du président du DCMP, Vidye Tshimanga, et le secrétaire général de ce club, José Mandjeku.

Alphonsine Kasaji joint à la correspondance des preuves accablantes de tricherie et recrutements frauduleux au sein du DCMP, avec, visiblement, l'aval de la Fécofa. Aussi attend-on la réaction de la CAF et de la Fifa, alors qu'on sait aussi la Fécofa ne semble être en odeur de sainteté depuis la suspension de son ancien président Constant Omari par la Fifa. Il est parti en laissant apparemment la Fécofa dans une certaine sorte de pétrin, engluée dans des irrégularités.

M.E.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# Guy Loando lance le programme Revite

Le programme vise à susciter un élan patriotique, une marque identitaire des Congolais résidant à l'étranger ou au pays à construire dans leurs villages, villes et territoires pour booster le développement de la RDC et propulser les investissements de la diaspora.

Le ministre d'État, ministre chargé de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, a lancé le 26 juillet dans la salle bleue de l'Hôtel du gouvernement cet ambitieux programme qui s'inscrit dans la droite ligne de la vision du chef de l'État, Félix Tshisekedi, celle de doter le pays des infrastructures de base, des routes de desserte agricole et des stations d'adduction d'eau. Le programme Revite, c'est-à-dire Repensons à nos villages, villes et territoires, vise à susciter un élan patriotique, une marque identitaire des Congolais résidant à l'étranger ou au pays à construire dans leurs villages, villes et territoires pour booster le développement de la RDC.

Selon le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, le programme Revite a "l'avantage de répondre au Plan national stratégique de développement durable portés essentiellement sur les piliers : développement économique, social, environnemental et institutionnel." Ce programme identitaire, a-t-il renchéri, a pour objectif essentiel d'encadrer les actions



Le ministre Guy Loando lors du lancement du programme Revite

d'investissement des Congolais de la RDC et ceux vivant à l'étranger afin qu'ils puissent contribuer au développement des villages, villes et territoires de la RDC.

À en croire Me Guy Loando, pour encourager ces Congolais et Congolais qui voudront construire dans leurs provinces, le gouvernement leur

accordera certaines facilités en termes des mesures incitatives. "Des Congolais résidents et Congolais vivant à l'étranger pourront bénéficier de l'appui de l'État à travers des mesures incitatives à la facilitation des investissements et d'un retour aux origines", a déclaré le patron de l'Aménagement du territoire.

L'exécution du programme Revite contribuera non seulement à décongestionner la ville de Kinshasa mais aussi à promouvoir le développement du pays car, a laissé entendre le ministre d'État Guy Loando, le développement harmonieux des villages, villes et territoires de la RDC fait face à différents défis qui se résument essen-

tiellement au manque des infrastructures modernes et un standard de vie plus confortable pour tout Congolais d'ici et d'ailleurs. "Ces défis, une fois relevés, vont booster le tourisme et faciliter aussi le retour des Congolais résidant à l'étranger".

Toutefois, la réussite de ce programme passe par l'implication et l'appropriation de tous les Congolais. D'où l'appel du ministre d'État Guy Loando : "Congolaise et congolais, ensemble contribuons au développement de nos provinces, nos villes, nos villages pour que le Congo porte notre empreinte". Pour permettre à tout le monde d'avoir des informations sur ce programme gouvernemental, un numéro vert sera très bientôt rendu public. Notons que le programme Revite appelle à mûrir le sens de la responsabilité nationale ainsi que la conscience patriotique. Il poursuit entre autres objectifs : désenclaver les villages, villes et territoires; contribuer à l'identification des potentialités de chaque village, ville et territoire tout en permettant de développer le tourisme, moteur de croissance économique.

**Blandine Lusimana**

## LOI SUR LA CONGOLITÉ

## Nsingi Pululu qualifie les ex-présidents Mobutu et Kabila d'étrangers

Intervenant récemment sur les antennes de la Radio Top Congo, le député national Nsingi Pululu, porteur de la proposition de loi sur la congolité du candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2018, Noël Tshiani, a qualifié les présidents Joseph Désiré Mobutu et Joseph Kabila Kabange d'étrangers.

A la suite de cette déclaration qui pêche contre l'esprit de l'unité et de la cohésion nationales, le Rassemblement des députés Katangais (RDK), une plate forme réunissant tous les députés nationaux élus du Grand Katanga, hausse le ton pour condamner les propos discutois et haineux de Nsingi Pululu à l'endroit des anciens présidents Joseph Désiré Mobutu et Joseph Kabila. Réunis en séance extraordinaire à Kinshasa le 24 juillet, ces élus du peuple exigent au député national Nsingi Pululu, dans un communiqué de presse rendu public, le retrait de ses propos ainsi que la présentation des excuses publiques au président honoraire Joseph Kabila. "Nous condamnons les propos de l'honorable Nsingi Pululu contre un digne fils du Katanga, le président



Les députés membres du RDK

honnoraire Joseph Kabila Kabange, père de la démocratie et de l'alternance politique en République démocratique du Congo, et exigeons du député Nsingi Pululu le retrait de ces propos ainsi que la présenta-

tion des excuses publiques. Conscients que les déclarations incendiaires et infondées de Nsingi Pululu sont de nature à porter atteinte à l'intégrité, l'unité et la cohésion nationales, valeurs fondamen-

tales pour lesquelles le président honoraire Joseph Kabila Kabange a sacrifié toute sa jeunesse, les députés nationaux de l'espace Katangais ne vont pas par le dos de la cuillère pour exiger simplement

le rejet de cette proposition de loi qui vient diviser les Congolais. « Nous réitérons notre position de rejet de la proposition de loi anticonstitutionnelle sur la congolité », ont-ils déclaré. Au président du bureau de l'Assemblée nationale, les députés nationaux du Grand Katanga lui demande « d'user de sa sagesse et de ne pas programmer cette proposition de loi pour préserver l'unité du pays, la paix et la cohésion sociales. » Ils demandent par ailleurs au président de la République, en tant que garant de la nation, de "s'impliquer personnellement pour éviter au pays des conséquences néfastes qui risquent de rompre le pacte républicain de Sun city et de nouveau faire sombrer le pays".

**B.L.**

## CONSERVATION DE L'ÉCOSYSTÈME

## Eve Bazaiba plaide pour la protection des mangroves

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable conseille à chacun de préserver ces aires protégées en posant des actes responsables envers ces biotopes qui présentent des avantages énormes et incommensurables pour l'humanité.

Dans son message à l'occasion de la Journée internationale pour la conservation de l'écosystème des mangroves célébré chaque 26 juillet, la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaiba Masudi, a relevé les avantages de ces biotopes sur l'humanité. Ce qui l'a conduit à plaider pour leur protection. « Protéger ces biotopes permettra d'assurer le bien-être des générations présentes et futures », a-t-elle souligné.

Notant que la liste des bienfaits des mangroves était longue, la VPM-MEDD a, en effet, relevé que les mangroves fournissent des avantages et des services essentiels à la vie. « Elles assurent la sécurité alimentaire des communautés locales, elles fournissent de la biomasse et des produits forestiers, elles favorisent le maintien des ressources halieutiques et participent à la protection des zones côtières, sans parler de leur capacité à atténuer les effets du changement climatique et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes », a souligné la VPM Bazaiba. Et de préciser que leurs ressources exceptionnelles offrent des cadres pour des recherches scientifiques et activités touristiques de grande valeur.

#### Une importance particulière pour l'humanité

Après avoir souligné tous ces avantages, la VPM Bazaiba a



La VPM Eve Bazaiba lors d'une activité des espaces naturels précieux versés volontairement en RDC comme patrimoine de l'humanité tout entière. Protéger ces biotopes permettra d'assurer le bien-être des générations présentes et futures », a-t-elle insisté.

indiqué que la préservation de l'écosystème des mangroves revêt une importance particulière vu qu'il lui fait face à des graves défis, allant de l'élévation alarmante du niveau des mers à la biodiversité de plus en plus menacée. Ce, avant de noter la solution prise par la Conférence générale de l'Unesco à sa 38e session, visant à adopter le 26 juillet de chaque année, journée Internationale de la conservation de la mangrove, qui est un écosystème unique, spécial et vulnérable. Faisant un bref état des lieux sur la gestion du parc marin des mangroves, qui est un

parc de la République démocratique du Congo (RDC) créée en 1992 et d'une superficie de 768 km<sup>2</sup>, la VPM-MEDD a noté que cette aire protégée fait partie des zones humides d'importance internationale. A ce titre, a-t-elle fait savoir, il a été inscrit à la convention Ramsar le 18 janvier 1996. Alors que depuis le 11 avril 2000, le parc est repris dans le registre des sites Ramsar dont les caractéristiques écologiques sont susceptibles de connaître des modifications. « Ces zones humides exceptionnelles, qui existent dans de nombreux endroits, sont

#### Des actes responsables

Eve Bazaiba a rappelé que les deux piliers de la conservation sont la sensibilisation des communautés pour la sauvegarde de ce patrimoine naturel et la lutte anti-braconnage, qui est avant tout un processus proactif qui se doit d'empêcher la mise à

mort de tout produit de la faune ainsi que la coupe de la flore. La VPM-MEDD a rappelé que les systèmes de protection actuels du parc marin des mangroves ne permettent pas un contrôle efficace de l'accès et de l'utilisation de la réserve, car les communautés locales ne participent pas activement à la prise des décisions de gestion de l'aire protégée. Aussi, a-t-elle noté, il s'observe l'inexistence de cadre de concertation entre les acteurs riverains et les gestionnaires de la réserve. Ce qui l'a conduit à rassurer que le gouvernement de son pays prend à sa juste valeur toutes les questions liées à l'environnement, étant donné que les ressources naturelles et surtout environnementales de la RDC constituent aujourd'hui un espoir d'un avenir meilleur et sécurisé pour l'humanité. Elle fait savoir que la RDC s'est engagée, à travers l'adoption du concept de protection des aires protégées, à impliquer les communautés locales dans la gestion de la biodiversité. Tout en regrettant, l'absence, à l'heure actuelle, de textes réglementant spécifiquement les aires protégées, la VPM Bazaiba a relevé que les mécanismes réglementaires pour contrôler l'utilisation inappropriée des aires protégées sont décrits dans des textes applicables au niveau national. Avant de noter que chacun a le devoir de préserver ces aires protégées en posant des actes responsables.

Lucien Dianzenza

## ECOLE DE GUERRE DE KINSHASA

## Remise des brevets aux lauréats de la première promotion

La fin de la session de la première promotion de cette école a été marquée, le 26 juillet, au Centre supérieur militaire (CSM), dans la commune de Ngaliema à Kinshasa, par la remise des brevets aux heureux lauréats.

Vingt-cinq officiers supérieurs, tous diplômés d'état-major ont reçu leurs brevets et autres insignes consacrant la fin de leurs études des mains du chef de l'Etat et commandant suprême des Fardc et de la Police nationale congolaise (PNC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. C'était au cours d'une cérémonie haute en couleurs qui consacrait la mise sur le marché d'emploi, au sein des institutions de défense et de sécurité, de ce premier lot des diplômés formés par la République démocratique du Congo (RDC) ayant suivi, avec abnégation, le cursus supérieur d'état-major après sept mois d'une formation intense. Intervenant en premier, le chef d'Etat-major général des Fardc, a d'abord salué le rôle essentiel joué par la France dans la conception, la planification et la réalisation du dit projet, reflet de la vitalité de la coopération militaire franco-congolaise, avant de souligner la justesse de l'initiative du président de la

République de créer l'Ecole de guerre de Kinshasa (EGK). Ceci, a-t-il relevé, procède de sa volonté ultime « de structurer et d'organiser l'outil de défense de la RDC afin d'optimiser les capacités des Fardc dans le but de les disposer à répondre efficacement aux multiples menaces qui écumant le pays et, particulièrement, dans sa partie est. »

Le général d'armée Célestin Mbala a clos son propos en exhortant les lauréats du jour à ne pas perdre de vue la complémentarité, ou mieux l'interdépendance censée exister entre l'objectif politique et l'objectif militaire, le deuxième étant considéré tout simplement comme un moyen au service du premier. « Toute étude du problème doit s'ouvrir et s'achever sur le problème politique pour autant que la finalité de la guerre est une meilleure situation de la paix », a-t-il déclaré, empruntant cette maxime à Basil Liddel Hart.

Pour l'ambassadeur de France en RDC, François Pujolas, « l'EGK est une avancée concrète et un investissement d'avenir pour contribuer à la modernisation des Fardc et de la PNC ». Tout en remerciant le chef de l'Etat pour sa vision et son soutien et, avec lui, le gouvernement, le CEMG, la Maison militaire et les hauts responsables des Fardc qui ont rendu possible ce projet, le diplomate français a indiqué que cette première promotion de l'EGK marque « une étape et un succès » de la coopération entre la RDC et la France. Tout en saluant l'engagement permanent de tous les coopérants militaires français qui œuvrent au quotidien, en particulier dans le domaine de la formation, François Pujolas a clôturé son propos par une note concrète et pleine d'espoir quant à la capacité du partenariat RDC-France à s'adapter en permanence et à réaliser de grandes choses.

Intervenant à son tour, le conseiller

spécial du chef de l'Etat en matière de sécurité, François Beya, par la suite de cette première promotion de l'EGK, en a appelé à l'assiduité des lauréats et à leur sens élevé du devoir tout en les exhortant à faire preuve d'incontestables qualités car, leur a-t-il signifié, « la tâche qui vous attend est rude et vaste ». Et d'asséner sur le même ton : « Vous avez le devoir, mieux l'obligation d'Etat de hisser haut l'étendard de notre armée et de baliser le chemin de la montée en puissance des Fardc ». En guise de conseils, il les a invités à faire preuve de patience, d'abnégation, d'un sens élevé du devoir et, surtout, à avoir du caractère car, a-t-il dit, « sans le caractère, il n'y a pas d'action ».

Le ministre de la Défense et Anciens combattants qui a clôturé la série d'allocutions, a, de son côté, mis en relief l'attention particulière que la plus haute autorité de l'Etat attache à la réforme de notre outil

de défense pour sa professionnalisation et sa crédibilité. « Sa montée en puissance qui constitue le credo du commandant suprême doit conjuguer les facteurs constitutifs d'une armée moderne, à savoir des hommes et des femmes bien formés, bien équipés et moralement bien motivés », a-t-il indiqué. Il a exhorté les encadreurs à préserver et à pérenniser l'idéal de l'EGK pour le plus grand bien des Fardc et aux lauréats à entretenir l'esprit d'assiduité et d'excellence leur communiqué pendant leur séjour à l'EGK. « Soyez en plus intègres et patriotes engagés », leur a-t-il recommandé. Après les allocutions et la remise des brevets et autres cadeaux aux lauréats du jour, ces derniers ont eu une séance de photo entre le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, en compagnie de leur parrain, de leurs encadreurs et des officiers supérieurs des Fardc et de la PNC présents sur le site.

Alain Diasso

## RUGBY

# Les Barbares remportent le tournoi "Olivier Guinet"

Le club des pétroliers s'est adjugé, le 25 juillet, au terrain du camp de la marine le trophée mis en jeu par le président du club Kongalie dans le cadre du tournoi de rugby à sept organisé en l'honneur du Français Olivier Guinet. Les barbares se sont imposés en finale face à Kongalie club, cinq essais à quatre, à l'issue des prolongations.

Pour cette première édition, le tournoi a regroupé six clubs dont cinq de Pointe-Noire, à savoir Les Barbares, Kongalie 1 et 2, Racine club, le club Océan et le club Les Taureaux de Brazzaville. Les deux finalistes ont fait un parcours sans faute en terminant respectivement premier du groupe A et B. Le club Les barbares a ensuite vaincu les Taureaux de Brazzaville en demi-finale, trois essais à deux tandis que, de son côté, Kongalie 1 a battu Kongalie 2, deux essais à un.

En finale, les deux meilleurs clubs de rugby de Pointe-Noire ont tenu le public en haleine en se séparant dos-à-dos à l'issue du temps réglementaire avec trois essais partout. Le juge du match a ensuite accordé une prolongation de 5mnx2 pour permettre au meilleur club de tirer l'épingle du jeu mais en vain puisque les deux clubs réalisent chacun un essai de plus, soit quatre essais partout.

Face à cette égalité persistante, le juge du match a procédé à la deuxième prolongation qui permettait à l'équipe qui marque le premier de gagner le tournoi.

Mais, épuisés durant les deux premiers tours de la confrontation, les Kongaliens ont craqué en encaissant l'essai des Barbares pour un score final de 5 à 4 permettant ainsi au club Les Barbares de s'adjuger le premier trophée du tournoi «Olivier Guinet»

La défaite du club Kongalie la malheureusement désillusionné les jeunes du centre de formation du club de rugby Kongalie venus fêter avec leurs anciens. Notons que ces jeunes de 8 et 10 ans ont participé à ce tournoi à travers des séquences de démonstrations du rugby à 7. A l'issue de la compétition, l'entraîneur du club Les Taureaux de Brazzaville, Célestin Tanda, a félicité l'organisateur du tournoi pour cette relance d'activité en attendant le programme de la fédération. « *Malgré notre classement (3e) à l'issue de ce tournoi, je félicite le président de Kongalie pour cette initiative et, surtout, les finalistes de la compétition. Ce tournoi a permis aux équipes participantes de se remettre en jambe* », a-t-il dit avant d'annoncer l'organisation d'un tournoi en octobre à



Brazzaville par son club. Pour sa part, le capitaine du club Kongalie 1, Nat-sy Bouathet, a reconnu l'efficacité de l'adversaire. « *Nous avons donné le meilleur de nous-mêmes mais,*

*Remise du trophée à Raphaël Ellu/Adiac après la prolongation, nous étions fatigués pendant que Les Barbares ont enfoncé le clou* », a-t-il signifié. Beauclair Banzounzi, l'un des meneurs de jeu des Barbares, a félicité le

groupe. « *Les Barbares croient jusqu'à la fin et c'est ce qui fait notre force. Notre adversaire n'a pas démerité mais la chance a été de notre côté* », a-t-il dit. L'un des piliers des Barbares est deux fois finaliste du championnat national avec la participation chaque année au championnat international annuel de rugby à sept de Dubaï dénommé « World Rugby Sevens Series.

Soulignons que ce tournoi a été organisé en l'honneur d'Olivier Guinet, l'un des bienfaiteurs du club Les Barbares dans l'objectif d'immortaliser son nom dans l'histoire du Rugby congolais pour soutien indéfectible à ce sport qu'il aime tant. Enfin, après avoir décerné les trophées du champion et du vice-champion, le représentant du président de Kongalie a pris rendez-vous avec les équipes participantes à la prochaine édition après les avoir félicités. Classement général du tournoi : 1er, Les Barbares, 2e -Kongalie 1, 3e -Les Taureaux, 4e -Kongalie 2, 5e -Océan et 6e -Racine club

Charlem Léa Itoua

# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE CONGO

☎ +336 15 40 10 58

✉ info@adiac.tv

B.P. 50000 - Demba Doko - Brazzaville  
Kinshasa - République Congo



www.adiac.tv

## MUSIQUE

## Clément Ossinonde en séjour à Brazzaville

Depuis début juillet, c'est de Brazzaville que Clément Ossinonde publie ses chroniques sur la musique congolaise. En tant que membre du comité scientifique national du Congo, il participe aux travaux de l'inscription de la rumba sur la liste du patrimoine culturel de l'humanité de l'Unesco.

Aux côtés de ses pairs, Honoré Mobonda, Ghislain Amédée Mousoungou, Jean Omer Ntady, Charles Bouetoumoussa-Bouetoum-Kiyindou, Romain Pindou et du Pr Joachim Ngoma Théthé, pour ne citer que ces membres, Clément Ossinonde met à profit ses connaissances dans le domaine musical. Il participe également à la réflexion de la relance des activités de l'orchestre les Bantous de la Capitale. Par la fréquence soutenue de ses chroniques sur les réseaux sociaux, Clément Ossinonde se trouve, pour ses « suiveurs », toujours à Lyon. Pourtant, c'est de Brazzaville qu'il les distille depuis le début du mois de juillet.

Un peu comme le journaliste destiné à raviver la mémoire des mélomanes, avec une précision dans le temps et l'espace, il porte un éclairage, tantôt sur les chansons qui ont fait le Congo et demeurent tant savoureuses que ludiques à travers les générations, tantôt sur leurs auteurs mythiques, et évoque en même temps le rôle pionnier des maisons d'éditions.

À chaque description, il illustre son récit par une photo et une bande sonore. C'est un passionné portant une pédagogie prouvée à l'appui.

«Une volonté de garder la mémoire



Clément Ossinonde et Marie Coco Demba, membre de l'UMC

musicale pour mieux la connaître et assurer la survie de la musique des deux Congo», pourrait résumer ce travail de mémoire sans répit.

Extrait de la chronique sur l'orchestre les Bantous de la Capitale : (Nouvelle appellation de l'orchestre Bantous, adoptée en 1962 à Bruxelles)

1962 - L'orchestre Bantous fait sa première tournée outre-atlantique. Il est d'ailleurs le premier orchestre congolais de Brazzaville à se rendre en Europe, précisément à Bruxelles et à Paris.

Une tournée fructueuse car 50 disques CD, soit 100 chansons, vont être enregistrés dans un temps record sous la marque CEFA. Mais au terme de l'enregistrement de 99 chansons, une va manquer pour parvenir à réunir 100 chansons. C'est à ce moment que Célestin Kouka va entonner « Orchestre Bantous de la capitale » et le coup était joué.

Ce titre « Orchestre Bantous de la capitale » sera plébiscité comme celui qui devait donner au groupe un attribut. Célestin Kouka peut donc se révéler légitimement en étant l'auteur.

Tel est le devoir de mémoire poursuivi régulièrement par Clément Ossinonde.

Marie Alfred Ngoma

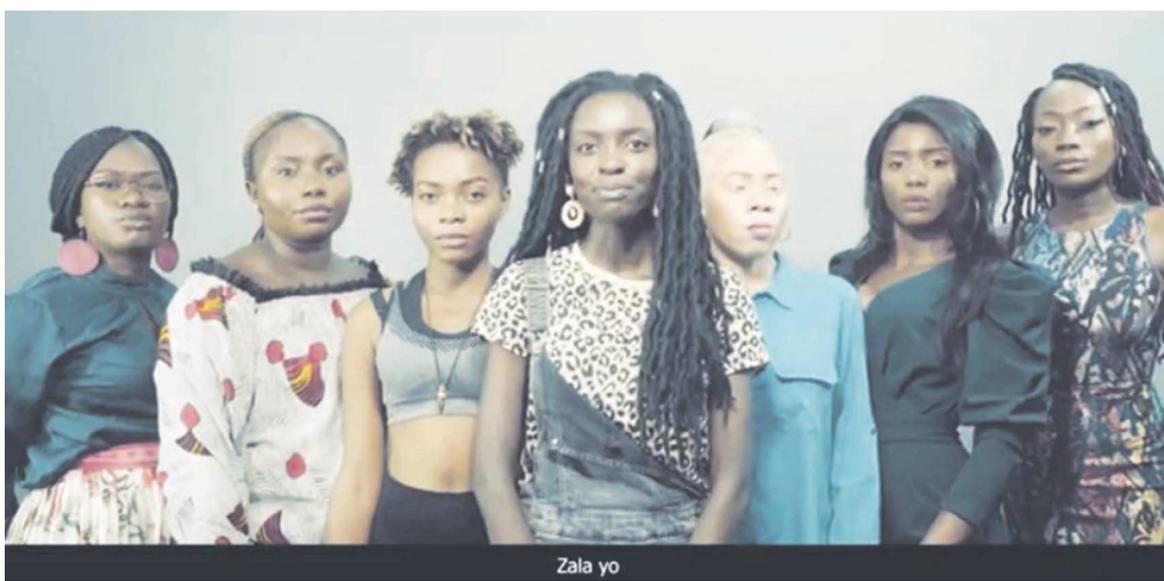
## SLAM

## Le clip vidéo de « Zala yo » dévoilé au public

Trois mois après la sortie du single en version audio sur différentes plateformes de téléchargement légal, la slameuse congolaise Mwassi Moyindo vient de rendre disponible la vidéo de « Zala yo ».

Prévu au départ pour le 18 juillet, le clip vidéo de Zala yo a été finalement diffusé sur la toile le 25 juillet. À moins de 24 heures de sa distribution, le titre totalise déjà plus de 3000 vues sur YouTube. La plupart des commentaires faits par les internautes encouragent et félicitent l'artiste pour la qualité de la réalisation du clip ainsi que les paroles que véhicule Mwassi Moyindo dans ce morceau. Pour David, l'artiste est une étoile montante qui étonnera davantage dans un futur proche.

« Zala yo » a commencé à germer dans la tête de l'artiste en début de cette année. « Au regard des slogans et de toutes les exigences imposés à la femme, j'ai eu envie de dire mon ressenti. C'est vrai que la chanson est axée sur les femmes, mais elle s'adresse aussi aux hommes. Comme



Une capture du clip vidéo Adiac

le titre l'indique si bien, il s'agit simplement de trouver qui on veut être et de le devenir », a confié Mwassi Moyindo.

De façon globale, Zala yo prône la tolérance ainsi que le respect des autres et de leurs choix. Aussi, il exhorte à l'affirmation de soi. Pour le montrer, la slameuse nous conte l'histoire de deux jeunes

femmes. Lysa, 21 ans, belle et intelligente, a fait le choix de son cœur en devenant mère au foyer et ce en dépit des attentes de ses parents. De l'autre côté, il y a Odette, 28 ans, qui est tout aussi belle et intelligente. Contrairement à Lysa, le mariage ce n'est pas sa priorité. Les yeux rivés sur l'horizon, elle a fait le choix de son cœur, celui de s'enfer-

mer dans son boulot.

A travers ces deux vies, aussi opposées qu'appréciées, Mwassi Moyindo exhorte chaque être dans la société à être lui-même, au-delà des jugements. Aux femmes particulièrement, elle en appelle à plus de confiance en soi et d'affirmation, surtout au sein des familles patriarcales. Pour l'artiste, qui que l'on soit,

où que l'on soit, on n'a pas toujours les mêmes rêves et à ce propos, chacun devrait poursuivre les siens sans se préoccuper avant tout du « que dira-t-on ».

D'une durée de 3 min, Zala yo a été mis en musique dans un style afro pop teinté d'africanité. Sa réalisation, qui a duré trois mois, s'est faite par Dan Marcus Mujangi et toute son équipe à Kinshasa, ville dans laquelle réside et évolue une bonne partie de l'équipe managériale de Mwassi Moyindo. « Un grand merci au public qui croit en moi et me soutient depuis mes débuts. Grâce à vous, j'ai envie de réaliser plus de projets. Maintenant que le clip est là, appréciez-le et partagez-le sur vos différents réseaux sociaux », a-t-elle lancé à l'endroit de ses fans.

Merveille Atipo